

revue PARTANCES

Recherche et études sur l'accès au départ en vacances

Une publication du Conseil Scientifique de l'accès au départ en vacances

Appel à textes

Revue PARTANCES N°7

Le thème du Partances N°7 est : Le sport et les vacances

La revue Partances incarne et prolonge les réflexions et travaux du Conseil scientifique et entend de valoriser les travaux de recherche d'universitaires, d'étudiant·es et de tout acteur et actrice travaillant sur des questions relatives à l'accès au départ en vacances.

Les six premiers numéros (juin 2015, mai 2016, février 2020, juillet 2021, décembre 2022, novembre 2023) sont accessibles en libre consultation :

- Numéro 1 « Le départ en vacances : Définitions, enjeux et expériences » :
<http://fr.calameo.com/books/004389454a7e1af66eda4>
- Numéro 2 « 80 ans après les congés payés : Le nouvel univers du (non) départ en vacances » :
<http://fr.calameo.com/read/0043894542b42b6360f8c>
- Numéro 3 « Culture numérique et accès aux vacances » :
<https://www.calameo.com/read/00438945444763eeafe73>
- Numéro 4 « Les vacances : une rupture ? » :
<https://fr.calameo.com/read/0043894541b87e6179692>
- Numéro 5 « Les vacances populaires, toujours d'actualité ? » :
<https://www.calameo.com/read/004389454e8598e6348af>
- Numéro 6 « Développement durable et départ en vacances » :
<https://www.calameo.com/read/00438945400ae7d811be3>

Le sport et les vacances

Sport et vacances, une histoire ancienne. Souvenons-nous de ces premiers explorateurs qui partaient à l'assaut des « monts affreux » et qui ont ouvert la voix aux adeptes de l'alpinisme, du canyonisme et de la randonnée. D'une pratique élitiste, le couple sport et vacances s'est enrichi d'une dimension de bien-être et d'une dimension éducative.

Sous le Front Populaire, ce lien est cristallisé institutionnellement dans le sous-secrétariat d'État aux « Sports et à l'organisation des loisirs », intitulé révélateur du rapprochement entre les deux univers. Léo Lagrange, qui s'est vu confier ce sous-secrétariat d'État, plaidait pour des « loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels où doivent s'associer et se compléter les joies du stade, les joies de la promenade, du camping, du voyage, les joies des spectacles et des fêtes » (cité sur Callède, 2002). L'intérêt pour la relation sport et loisir ne s'est ensuite jamais démenti, comme en témoigne la tenue en septembre 2023 du congrès international du tourisme sportif à Pau.

À l'occasion de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, la revue Partances souhaite interroger le binôme vacances et sports. Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire de ce lien, mais d'analyser ses dimensions contemporaines, considérant le sport à la fois comme pratique sportive et comme sport-spectacle.

L'objet principal de Partances étant l'accès au départ en vacances, une attention particulière sera donnée aux articles traitant des publics éloignés des vacances et prioritaires du tourisme social. Trois axes thématiques, non exclusifs et non limitatifs, sont proposés :

Vacances et sport, santé et bien-être

Dans une société dominée par l'injonction à un corps sain, le culte du sport et de la beauté, quelle est la place de la pratique sportive avant, pendant et après les vacances ? Quel rôle peuvent jouer dans l'encadrement d'activités vacancières les acteurs et actrices du sport (clubs sportifs, séjours sportifs et de plein air, etc.) ?

L'accès à la pratique sportive à travers les vacances

Comment les vacances deviennent un vecteur pour la pratique sportive ? Les acteurs et actrices des vacances et du tourisme, peuvent-ils être des promoteurs et promotrices de la pratique sportive ? Quel rôle jouent-ils dans l'accès aux sports ? Les vacances peuvent-elles être un moyen de démocratiser certaines pratiques sportives qui dans la vie quotidienne demeurent inaccessibles à la plupart de la population (par exemple, le golf ou l'équitation) ?

L'impact des grands évènements sportifs sur les vacances

Les grands évènements sportifs (jeux olympiques, championnat d'athlétisme, coupe du monde...) attirent l'attention de milliers de personnes dans le monde. Quelles conséquences ont-ils sur les vacances et le tourisme ? Peuvent-ils conduire les professionnels et professionnelles du tourisme à transformer leur offre et enrichir leurs services pour satisfaire le public des spectacles sportifs ? Les accompagnateurs et accompagnatrices du projet vacances s'emparent-ils de cette question pour favoriser l'accès aux vacances et/ou au sport ?

On s'intéressera également aux conséquences aussi bien positives que négatives pour le territoire et les populations locales. Ces grands évènements vont-ils provoquer des effets sur la mobilité et/ou les pratiques vacancières de la population locale ?

Bibliographie

Callède, J. (2002). Les politiques du sport en France. *L'Année sociologique*, 52, pp. 437-457. <https://doi.org/10.3917/anso.022.0437>

MODALITES DE DÉPOT DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les contributions (texte complet) sont attendues pour **le 29 février 2024**.

Elles sont à adresser par mail à : conseil.scientifique.vacances@gmail.com

Les propositions, rendues anonymes, seront évaluées en double lecture.

Un retour sera fait aux auteurs et autrices pour avril 2024.

La publication du numéro est prévue pour juin 2024.

CONSIGNES AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les textes devront compter entre 20 000 et 40 000 signes, espaces compris, bibliographie incluse.

- **Présentation de l'auteur** (fournir une photo portrait Haute qualité) : 300 caractères avec espaces ;
- **Proposition de titre** (la Revue s'autorise à vous soumettre une reformulation si besoin) : 40 caractères avec espaces ;
- **Sous-titre de partie** : 45 caractères avec espaces ;
- **Résumé en anglais** : 1000 caractères avec espaces.

Chaque auteur/autrice est invité·e à remettre son article selon les normes APA.

CITATION EN BIBLIOGRAPHIE

Pour un ouvrage :

Auteur, Initiale. (Année de publication). *Titre du livre en italique* (édition). Maison d'édition.

Ex. : Viard, J. (2006). *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Éditions de l'Aube.

Pour un article :

Auteur, Initiale. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique*, *Volume en italique*(Numéro), Plage de pages. DOI si existant

Ex. : Greffier, L. (2009). « Une forme élémentaire du bonheur : les vacances ». *Ethnologie des gens heureux, Ethnologie de la France, Cahier 23*, pp. 49-57.

CITATION DANS LE TEXTE

Indiquer la page de la citation dans l'ouvrage d'origine. Les noms d'auteurs et autrices sont mentionnés en minuscules. Ex. : (Durand, 2005, p. 38).

Pour les autres situations, vous pouvez consulter : www.scribbr.fr/category/normes-apa/ ; <https://apastyle.apa.org/>

POUR LES TABLEAUX, LES FIGURES ET LES IMAGES :

Pour les tableaux¹ :

- Intégrer le tableau dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende et le titre.

¹ Les tableaux et les graphiques seront reformatés selon la charte graphique de la revue Partance

Pour les figures³ :

- Fournir le fichier Excel des données ;
- Intégrer une image de la figure dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire la légende et le titre dans le document Word.

Pour les images :

- Fournir le fichier à part au format .JPEG ou .TIFF avec une définition minimal de 150 dpi ;
- Intégrer l'image dans le document Word avec son emplacement exact ;
- Inscrire dans le document Word la légende, le titre et le crédit photo.

PONCTUATION :

Signe		Règle	
Point	.	Pas d'espace avant	
Virgule	,	Une espace après	
Points de suspension	...		
Parenthèse fermante)		
Crochet fermant]		
Parenthèse ouvrante	(Une espace avant	
Crochet ouvrant	[Pas d'espace après	
Deux points	:	Une espace insécable avant	
Point-virgule	;	Une espace après	
Pont d'exclamation	!		
Point d'interrogation	?		
Guillemets français fermants	»		
Tiret d'incise fermant	-		
Pourcentage	%		
Guillemets français ouvrants	«		Une espace avant
Tiret d'incise ouvrant	-		Une espace insécable après

- **Fin d'un titre** de document ou de chapitre : **pas de ponctuation** ;
- Énumération : point-virgule après chaque item de l'énumération, mais point après le dernier item s'il correspond à la fin d'une phrase ; dans les énumérations imbriquées, point-virgule pour les items de niveau 1, virgule pour les items de niveau 2 ;
- Après « etc. » : **pas de point de suspension** ;
- Entre les lettres d'un sigle : pas de point.

ITALIQUE :

- Titre d'ouvrages et de périodiques ;
- Marque de produit ;
- Citation ou emprunt fait aux langues étrangères (ex. : *staycation, vade mecum, i.e.*) (les citations peuvent aussi être mises entre guillemets mais il faut choisir entre guillemets et italique. Seuls les textes en langue étrangère peuvent être à la fois en italique et entre guillemets) ;
- Pour mettre en évidence un terme ou une expression.

MAJUSCULES : Sigles

MAJUSCULE INITIALE : Nom d'organisme substantivé (ex. : Insee, Crédoc) et Nationalité (ex. : les Français)